

# Perspectives fiscales

Le 24 mai 2007

## Budget de printemps du Québec 2007-2008 : Du progrès sur plusieurs fronts importants

### Faits saillants

- Le gouvernement libéral du Québec, devenu minoritaire après l'élection de mars 2007, vient de déposer la mise à jour de son *Budget 2007-2008*. Il table désormais sur un surplus consolidé de 607 millions de dollars pour 2006-2007, en hausse de 15 millions de dollars par rapport à la projection du budget de février. Ce chiffre se compose, d'une part, d'un solde positif de 29 millions de dollars aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, et d'autre part, d'une injection de 578 millions de dollars dans le Fonds des générations. Le surplus consolidé de 653 millions de dollars prévu pour 2007-2008 suppose l'atteinte de l'équilibre budgétaire et une augmentation de 75 millions de dollars de la contribution du Fonds des générations.
- La taxe sur le capital du Québec sera abolie pour toutes les entreprises d'ici 2011. Une nouvelle réduction de 700 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) sera adoptée en janvier 2008, dans le sillage de la réduction de 250 millions de dollars de l'IRP déjà annoncée dans le *Budget* de février. Les mesures proposées dans le *Budget 2007-2008* ont été confirmées, les ajustements apportés aux mesures touchant les revenus se limitant à l'augmentation des allègements fiscaux (IRP et taxe sur le capital) annoncés dans ce budget (*consultez les Perspectives fiscales du 20 février sur le Budget 2007-2008 déposé cet hiver et le texte encadré aux pages 3 et 4 pour connaître les détails des nouvelles mesures proposées dans ce budget*).
- En 2007-2008, les besoins financiers directs du Québec devraient tomber à 5,2 milliards de dollars, alors qu'en 2006-2007, les emprunts ont grimpé à 14,8 milliards de dollars en raison d'emprunts de 6,1 milliards de dollars effectués par

### Aperçu

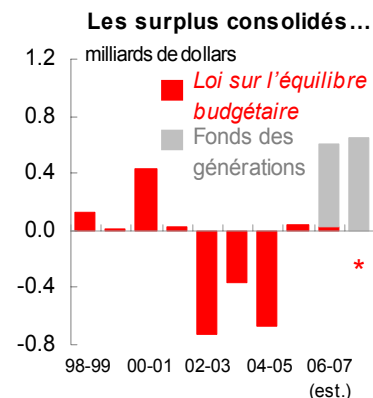
- La performance meilleure que prévu enregistrée en 2006-2007 et la hausse considérable des transferts fédéraux tant en 2006-2007 qu'en 2007-2008 permettent à Québec de progresser plus rapidement vers certains de ses objectifs à long terme. La réduction de la dette sera encore accélérée grâce à un versement supplémentaire de 200 millions de dollars au Fonds des générations en 2007-2008. Le gouvernement a également confirmé qu'il versera une contribution annuelle de 400 millions de dollars au Fonds des générations de 2010-2011 à 2025-2026. Ces sommes proviendront des ventes d'électricité sur les marchés d'exportation, qui devraient bénéficier des prix supérieurs de l'énergie verte. L'allègement supplémentaire de l'IRP permettra à Québec de réduire plus rapidement l'écart entre le fardeau fiscal des particuliers québécois et le fardeau moyen des autres Canadiens; cet écart devrait ainsi passer de 2,2 milliards de dollars en 2003 à 0,6 milliard de dollars en 2007-2008.
- Le *Plan budgétaire* prévoit toutefois une augmentation du montant affecté à la réserve budgétaire, que le gouvernement porte de 500 millions de dollars à 1,3 milliard de dollars en vue de financer de nouvelles initiatives en 2007-2008 et 2008-2009, tout en maintenant un solde positif en vertu de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

### Encore des bonnes nouvelles pour 2006-2007

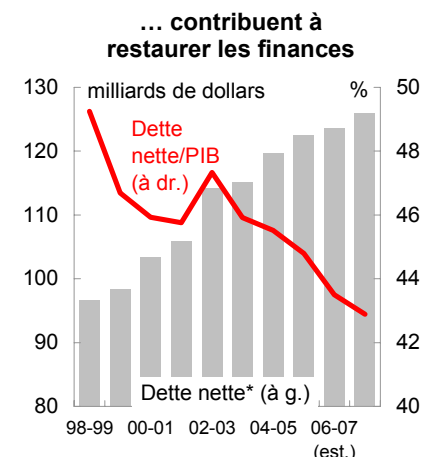
- Les revenus totaux de 2006-2007 devraient dépasser de 0,8 milliard de dollars les estimations de février, soit une révision à la hausse totale de 2,4 milliards de dollars par rapport au budget de l'an dernier. Ayant réalisé des économies additionnelles de 238 millions de dollars au chapitre du service de la dette, Québec dispose d'une souplesse supplémentaire considérable, mais n'a augmenté les dépenses de programmes que de 0,9 milliard de dollars. Si l'on exclut les dépenses supplémentaires découlant du règlement sur l'équité salariale et de l'élection, les dépenses de programmes de 2006-2007 augmentent seulement de 4,5 %.

### Les allègements fiscaux freinent la croissance des revenus autonomes

- Avec la mise en œuvre des réductions de l'impôt des particuliers et des entreprises en 2008, les revenus totaux de 2007-2008 devraient progresser de à peine 1,2 %. Les mesures proposées dans les deux budgets 2007-2008 se montent à 639 millions de dollars, en hausse par rapport aux 423 millions de dollars de février, les deux tiers étant



\* Solde nul en vertu de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.



\* Source : Moody's Investor Service; estimations pour 2006-2007 et 2007-2008 : Études économiques Scotia.

consacrés aux réductions d'impôt. Pour 2008-2009, les allègements fiscaux représentent 88 % du montant global des initiatives, soit 1,75 milliard de dollars. Les revenus autonomes seront également limités par la croissance réelle du PIB qui, selon une projection réaliste du gouvernement, sera tout juste inférieure à 2,0 % en 2007 et rebondira à seulement 2,5 % en 2008. Les revenus des entreprises du gouvernement, qui ont atteint 6,2 milliards de dollars en 2006-2007 – dopés par les ventes d'actifs d'Hydro-Québec, ses gains de change et la diminution de ses frais d'intérêt – devraient renouer avec leur tendance historique, soit un peu plus de 4,6 milliards de dollars en 2007-2008.

- Les transferts fédéraux devraient en revanche bondir de presque 20 % en 2007-2008 pour dépasser d'environ 2,0 milliards de dollars les hypothèses du budget de 2006, en raison principalement de l'augmentation des paiements de péréquation. Québec continue de réclamer à Ottawa des fonds supplémentaires au titre de l'enseignement postsecondaire et de l'aide sociale. Le gouvernement s'efforce aussi de conclure une entente qui prévoirait une compensation financière si Ottawa décide de se retirer d'un programme à frais partagés parce que celui-ci ne relève pas de sa responsabilité. Une telle entente accorderait également à toutes les provinces le droit absolu de ne pas participer à une initiative fédérale tout en recevant une pleine compensation fiscale ou financière.

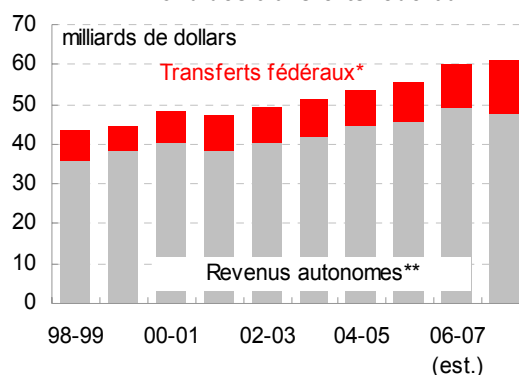
#### Des priorités qui respectent les plafonds des dépenses de programmes

- En 2007-2008, la croissance des dépenses devrait être tout juste inférieure au chiffre de 4,0 % prévu en février. Québec table toujours sur une augmentation de 6,0 % du budget de la santé et des services sociaux et sur une hausse légèrement plus forte (+5,0 %) de celui de l'éducation; l'augmentation des budgets des autres ministères devrait donc se limiter à 0,2 %. Québec a adopté un mécanisme de garantie d'accès afin de limiter à six mois les délais d'attente pour les chirurgies de la cataracte, du genou et de la hanche, en adoptant une loi prévoyant la mise en place des premières cliniques privées affiliées au système de santé publique. Le travail se poursuivra en vue d'implanter une nouvelle pratique de gestion, soit le financement des établissements par épisodes de soins, qui encouragera la concurrence entre les établissements de soins de santé. Un nouveau groupe de travail chargé d'assurer la durabilité des services de santé et de leur financement déposera son rapport l'automne prochain.
- Les droits de scolarité universitaires seront majorés de 50 \$ par session dès l'année scolaire 2008-2009; cependant, le régime des prêts et bourses sera bonifié et, comme indiqué en février, Québec propose la mise en place de régimes enregistrés d'épargne-études provinciaux. Une modification du cadre de financement des projets d'immobilisation des universités sera annoncée sous peu.
- La dépense du gouvernement à l'égard des régimes de retraite est considérable. En 2006-2007, outre le coût net des prestations constituées de 1,4 milliard de dollars – soit la valeur actualisée des prestations de retraite que les employés ont accumulées durant l'année – cette dépense comprenait 380 millions de dollars au titre de l'amortissement des révisions aux obligations actuarielles.
- Un plan quinquennal de renouvellement des infrastructures de 30 milliards de dollars – dont 20 milliards de dollars pour la rénovation et la restauration – a été annoncé. Les détails du plan seront publiés cet automne, mais un montant record de 6,4 milliards de dollars d'investissements en immobilisations est déjà proposé pour 2007-2008.
- La réduction des dépenses se poursuivra. Depuis 2004, en remplaçant seulement un employé qui prend sa retraite sur deux, le gouvernement a éliminé 3 400 postes. L'élimination de 3 800 postes supplémentaires est prévue pour les trois prochaines années.

#### Meilleure transparence

- Le gouvernement a promis d'entreprendre un examen conjoint des comptes de la province avec le Vérificateur général du Québec. Cet examen sera suivi par l'intégration des commissions scolaires, des

#### Bond des transferts fédéraux



\* Transferts fédéraux présentés selon la comptabilité de caisse jusqu'en 2004-2005.

\*\* Exclut les résultats nets des organismes consolidés.

#### L'arithmétique budgétaire du Québec en millions de dollars sauf indication contraire

	2006-2007		2007-2008
	Budget	Rév.	Budget
Recettes fiscales	40 097	40 595	41 176
Autres revenus autonomes	7 008	8 695	6 666
Transferts fédéraux	10 796	11 015	13 174
<b>Total des revenus</b>	<b>57 901</b>	<b>60 305</b>	<b>61 016</b>
Dépenses de programmes	50 873	51 769	53 802
Service de la dette*	7 205	6 967	7 244
<b>Total des dépenses</b>	<b>58 078</b>	<b>58 736</b>	<b>61 046</b>
Résultats des organismes consolidés	177	260	30
Dépôt au Fonds des générations	--	-500	-200
Réserve budgétaire	--	-1 300	200
<b>Solde – Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
Fonds des générations – résultats nets	74	578	653
<b>Solde budgétaire consolidé</b>	<b>74</b>	<b>607</b>	<b>653</b>
<b>Besoins non budgétaires</b>	<b>-569</b>	<b>-1 585</b>	<b>-1 091</b>
<b>Besoins financiers</b>	<b>-495</b>	<b>-978</b>	<b>-438</b>
<b>Besoins d'emprunt</b>			
Emprunts nets directs**	-3 090	3 642	-6 569
Fonds de financement (organ. consol.)	1 750	1 579	1 750
Fonds d'amort. des régimes de retraite	2 987	4 440	4 876
Émissions venant à échéance	4 805	5 154	5 110
<b>Emprunts totaux directs</b>	<b>6 452</b>	<b>14 815</b>	<b>5 167</b>
<b>Financement-Québec***</b>	<b>2 000</b>	<b>2 529</b>	<b>2 000</b>
<b>Principaux ratios (%)</b>			
Revenus autonomes/PIB	16,6	17,3	16,3
Dépenses de programmes/PIB	17,9	18,2	18,3
Service de la dette/revenus*	12,4	11,6	11,9
<b>Variation annuelle (%)</b>			
Recettes fiscales	3,6	4,8	1,4
Revenus autonomes	3,0	7,8	-2,9
Transferts fédéraux	8,3	10,5	19,6
Total des revenus	3,9	8,2	1,2
Dépenses de programmes	3,3	5,2	3,9

\* Compte tenu des organismes consolidés, le ratio service de la dette/revenus est de 12,0 % en 2006-2007 et de 12,3 % en 2007-2008.

\*\* Les données révisées de 2006-2007 comprennent des emprunts de 6,07 milliards de dollars effectués par anticipation.

\*\*\* Emprunts pour des institutions des réseaux de la santé et de l'éducation.

hôpitaux et des cégeps au périmètre comptable du gouvernement. Certaines des modifications comptables prévues pourraient être menées à bien et entrer en vigueur avec le dépôt des comptes définitifs de 2006-2007 dès l'automne.

- En vertu d'une loi adoptée l'automne dernier, le Vérificateur général s'est engagé à vérifier, en collaboration avec une société indépendante, les comptes des six principales sociétés d'État de la province et ceux de la Caisse de dépôt et placement d'ici 2010. En 2007-2008, le Vérificateur général couvrira pour la première fois les états financiers de la Société des alcools du Québec et de la Société générale de financement.

#### Gestion de la dette

- Québec a expliqué que trois principaux facteurs avaient fait augmenter sa dette en 2006-2007. Premièrement, les placements, prêts et avances du gouvernement, au profit surtout de ses sociétés d'État, ont totalisé 2,2 milliards de dollars. Deuxièmement, ses dépenses en immobilisations ont dépassé de 1,4 milliard de dollars l'amortissement estimatif. Enfin, bien que d'autres actifs et passifs aient globalement fait baisser la dette du Québec en 2004-2005 et en 2005-2006, ils ont entraîné une hausse des obligations de la province l'an dernier. En 2004-2005, un montant de 673 millions de dollars a été inscrit à titre de dépense relative à l'équité salariale pour les années 2001 à 2005, mais n'a jamais été décaissé, ce qui a diminué les besoins financiers du gouvernement. De même, en 2005-2006, une dépense de 498 millions de dollars a été inscrite relativement à l'équité salariale, sans donner lieu à un décaissement. Les paiements relatifs à l'équité salariale devraient toutefois totaliser 684 millions de dollars en 2006-2007, 410 millions de dollars en 2007-2008 et 77 millions de dollars en 2008-2009.
- Les revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, dont le solde estimatif s'élevait à 27 milliards de dollars en mars 2007, devraient totaliser 1,4 milliard de dollars.

#### Perspectives

- Québec a profité de la robustesse de ses revenus autonomes de 2006-2007 et de l'augmentation spectaculaire des transferts fédéraux pour accélérer son rattrapage par rapport aux autres provinces dans des domaines clés comme les infrastructures, la réduction de la dette et le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises. Pour 2008-2009, l'équilibre budgétaire, compte tenu des réductions d'impôt massives, suppose que le gouvernement utilisera le solde de 1,1 milliard de dollars de la réserve budgétaire et ramènera la croissance des dépenses de programmes à 3,0 %. Cependant, la souplesse accrue découlant des mesures telles que l'accélération de la réduction de la dette est considérable, et Québec, en produisant des rapports financiers mensuels, sera en mesure de suivre de près ses progrès.

### Principales mesures touchant les revenus et les dépenses (en plus des initiatives annoncées dans le budget de février 2007)

**Revenus** (Les réductions d'impôt prévues pour 2007-2008 sont indiquées entre parenthèses.)

#### Impôt sur le revenu des particuliers (IRP)

**Les tranches de revenu imposable** seront redéfinies en 2008. Le plafond de la tranche d'imposition la moins élevée (16 %), dont on avait annoncé en février qu'il passerait de 29 290 \$ à 32 000 \$, grimpera plutôt à 37 500 \$. Le plafond de la deuxième tranche d'imposition (20 %), qui devait à l'origine passer de 58 595 \$ à 64 000 \$ l'an prochain, montera plutôt à 75 000 \$. La tranche d'imposition la plus élevée (24 %) s'appliquera au revenu imposable de plus de 75 000 \$. **Le montant personnel de base non remboursable**, qui était de 9 745 \$ pour la plupart des contribuables en 2007, passera à 10 215 \$ en 2008. Ces réductions d'impôt s'ajouteront à l'indexation de 2,0 %, et l'indexation annuelle automatique des seuils utilisés pour déterminer les tranches de revenu imposable et du montant personnel reprendra en 2009 (150 millions de dollars).

**En ce qui concerne l'IRP, Québec adoptera des mesures semblables aux initiatives annoncées dans le budget fédéral de mars 2007**, telles la mise en place de régimes enregistrés d'épargne-invalidité, l'augmentation de 500 000 \$ à 750 000 \$ de l'exonération à vie des gains en capital sur les actions de petites entreprises et la non-imposition des gains en capital sur les dons de titres cotés en Bourse à des fondations privées (22,5 millions de dollars).

**L'offre d'Ottawa d'ajuster sa nouvelle prestation fiscale pour le revenu gagné** aux régimes provinciaux est la bienvenue. Québec fera en sorte que cette nouvelle prestation fédérale s'harmonise le mieux possible avec son propre crédit d'impôt remboursable, qui attribue depuis 2005 une prime au travail aux travailleurs à faible ou à moyen revenu.

#### Impôt sur le revenu des sociétés (IRS)

**Le taux de la déduction pour amortissement (DPA)** relatif au matériel de fabrication et de transformation passera de 30 % à 50 % pour les biens acquis avant 2009, et l'amortissement pourra être calculé de façon linéaire plutôt que dégressive, mesure semblable à celle proposée dans le budget fédéral de mars (19 millions de dollars). Par ailleurs, tout comme Ottawa, Québec relèvera le taux de la DPA pour les bâtiments, le matériel informatique et certains autres biens (8 millions de dollars).

**Les modifications de l'IRS fédéral applicable aux multinationales**, qui limitent notamment la déductibilité des intérêts relatifs aux bénéfices tirés d'entreprises affiliées exploitées activement à l'étranger, seront généralement suivies par Québec. Les nouvelles règles provinciales entreront en vigueur aux mêmes dates que les modifications du régime fédéral.

Le nombre des remises d'impôts exigées des **petites et moyennes entreprises** sera réduit de près de 20 % (31 millions de dollars).

**Le revenu d'entreprise passif** (aux termes du budget de février 2007) était imposé au taux de 16,25 % jusqu'au 20 février 2007. Depuis le 21 février, le revenu passif est imposé au même taux que le revenu actif, à savoir, 9,9 % pour le reste de 2007, 11,4 % pour 2008 et 11,9 % pour 2009 et par la suite, afin d'améliorer la neutralité de l'imposition des revenus de placement.

## Principales mesures touchant les revenus et les dépenses (en plus des initiatives annoncées dans le budget de février 2007) (suite)

### Taxe sur le capital des entreprises

La réduction progressive du taux général de la taxe sur le capital des entreprises, qui devait passer de 0,6 % en 2005 à 0,29 % d'ici 2009, sera accélérée. Le taux actuel de 0,49 % sera ramené à 0,36 % en 2008, puis baissera chaque année de 0,12 point de pourcentage pour s'établir à 0,24 % en 2009 et à 0,12 % en 2010, avant l'abolition complète de la taxe en 2011. Pour les institutions financières, le rythme de réduction du taux de la taxe sur le capital, qui devait passer de 0,98 % actuellement à 0,58 % d'ici 2009, sera lui aussi accéléré après avoir été ramené à 0,72 % en 2008. De 2009 à 2011, ce taux baissera chaque année de 0,24 point de pourcentage pour passer à 0,48 % en 2009 et à 0,24 % en 2010, avant l'élimination de la taxe en 2011. Ottawa fera profiter Québec de la hausse de ses revenus au titre de l'IRS résultant de l'élimination accélérée de la taxe sur le capital de la province, incitatif offert dans le budget fédéral de mars à toute province ou territoire qui accélère l'élimination de ses taxes sur le capital des entreprises.

**En 2007-2008, la croissance des revenus provenant des taxes à la consommation** sera freinée par la stagnation des revenus provenant de la taxe sur les produits du tabac et par l'entente conclue au printemps 2006 avec les municipalités, qui offre à celles-ci un remboursement partiel de la taxe de vente du Québec qu'elles paient sur leurs achats.

### Dépenses

**Les initiatives en matière de santé** prévues pour 2007-2008 comprennent l'ouverture de 300 nouvelles places de convalescence, mesure qui atténuera la pression sur les urgences des hôpitaux, et l'accréditation de nouveaux groupes de médecine familiale, dont le nombre est déjà passé de 17 à 134 depuis 2003. Des soins à domicile mieux organisés et plus accessibles sont également une priorité.

**Les mesures en faveur de l'éducation** prévues pour 2007-2008 prévoient notamment une augmentation de l'investissement dans l'aide aux devoirs dans 2 000 écoles, qui passera à 70 millions de dollars, et l'embauche de 800 professionnels de plus afin d'aider les élèves en difficulté. **En ce qui concerne l'éducation postsecondaire**, la totalité des fonds supplémentaires de 187 millions de dollars obtenus du gouvernement fédéral seront investis dans le financement des collèges et universités. Ces sommes s'ajoutent aux 240 millions de dollars et aux 80 millions de dollars supplémentaires que la province s'est engagée à investir, respectivement, dans les universités et les cégeps. Québec continuera de faire pression pour obtenir une contribution plus importante du gouvernement fédéral au financement de l'enseignement supérieur.

**Le plan quinquennal de renouvellement des infrastructures** permettra de moderniser les équipements de transport en commun, de hausser la qualité des écoles, des hôpitaux et des laboratoires de recherche scientifique et d'investir davantage dans les installations de traitement des eaux et les aqueducs. Pour ce qui est des centres de soins de longue durée, Québec propose de créer 1 000 nouvelles places et d'améliorer la qualité de 3 000 autres. Ce plan aura pour effet d'étendre la politique actuelle de maintien d'actifs, adoptée en 2004 pour les établissements de soins de santé et d'enseignement, à d'autres types d'infrastructures, notamment les installations de traitement des eaux et les ponts. En vertu de cette politique, les établissements de soins de santé et d'enseignement reçoivent un montant équivalant à 2 % de la valeur de leurs immeubles afin d'assurer l'entretien annuel de ces derniers.

**Plusieurs ponts et ouvrages d'art municipaux, qui nécessitent des interventions majeures visant à éviter une détérioration accrue**, feront l'objet d'un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars; l'investissement total dans ces infrastructures atteindra ainsi 30 millions de dollars en 2007-2008.

En ce qui concerne le **logement social**, des montants de 60 millions de dollars sur quatre ans et de 120 millions de dollars pour les deux prochaines années seront affectés, respectivement, à la rénovation des logements existants et à la construction de nouveaux logements destinés en priorité aux personnes âgées. Ces sommes proviendront de la fiducie fédérale.

Le gouvernement du Québec a promis de créer un **fonds d'intervention économique régional (FIER) pour les Premières Nations** destiné à soutenir le démarrage et la croissance des petites entreprises, auquel il affectera une somme pouvant aller jusqu'à 15 millions de dollars.

### Réforme de la comptabilité et des dépenses

Après les covérifications déjà prévues pour 2007-2008, **en 2008-2009, le Vérificateur général** covérifiera les états financiers de la Régie des installations olympiques, de la Société des établissements de plein air et de l'Agence métropolitaine de transport.

Afin de mieux recentrer l'État sur ses responsabilités essentielles, cinq services employant actuellement 457 personnes seront privatisés : le Centre de gestion des équipements roulants, le Centre de signalisation, le Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR), Fournitures et ameublement du Québec, et le service de la Reprographie gouvernementale.

## Études économiques Scotia

Scotia Plaza, 40, rue King Ouest, 63<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
Tél. : 416-866-6253 Téléc. : 416-866-2829  
Courriel : scotia\_economics@scotiacapital.com